l'echo

LE JOURNAL D'INFORMATION
DE LA COMMUNE DE **JORAT-MENTHUE**

N° 32
Octobre 2026



Quand la nature s'adapte...

Informations communales 2
Cause toujours 18
Sociétés locales 28
L'agenda 42
Dernières nouvelles 40

Informations générales, horaires & contacts

Secrétariat municipal
Rte de Peyres-Possens 27
1062 Sottens

Joëlle Braillard, assistée par Chantal Lanz
021 905 51 15 I greffe@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants
Lu 16h-18h
Ma 9h-11h
Je 9h-11h / 14h-16h ou sur rendez-vous

Céline Grognuz
021 905 51 20 I habitants@jorat-menthue.ch

Bourse communale
Je 10h-11h ou sur rendez-vous

Clémence Grognuz, assistée par Céline Grognuz
021 905 43 47 I bourse@jorat-menthue.ch

Municipalité

René Pernet I Syndic
079 415 81 35 I rene.pernet@jorat-menthue.ch
Suppléant: David Gavillet

Administration générale
Finances
Personnel administratif et technique
Relations extérieures
Voirie
Aménagement du territoire
Domaines Terrains

David Gavillet I Vice-Syndic
079 621 12 01 I david.gavillet@jorat-menthue.ch
Suppléant : Bernard Krieg

ASIRE – EFAJE
Déchets
Police – PCi
Sociétés locales, manifestations

Mathieu Cornu I Conseiller municipal
079 594 81 03 I mathieu.cornu@jorat-menthue.ch
Suppléante : Mathilde Goumaz

Police des constructions
Parcs et promenades
Service du feu, SDIS
Bâtiments – Refuges
Eclairage public

Mathilde Goumaz I Conseillère municipale
076 339 29 79 I mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch
Suppléant : Mathieu Cornu

Police des constructions
Eglise – Cimetières
Social – Culture
Forêts – Chemins forestiers

Bernard Krieg I Conseiller municipal
079 672 59 23 I bernard.krieg@jorat-menthue.ch
Suppléant : René Pernet

Eau
Epuration
SI (gaz, électricité, téléphone)
Energie
Routes – Transport

Personnel d'exploitation

Steve Buetiger I Employé communal
Wilson Cardoso I Fontainier
Roland Schmutz I Employé communal
Pascal Bedoy I Employé communal
Damien Grandjean I Employé communal
Cédric Zimmermann I Apprenti

Président du Conseil

Christophe Korber
Rte Derrey la Vela 11
1058 Villars-Tiercelin
079 787 33 12 I conseil@jorat-menthue.ch

Photo de couverture: Vue sur les Préalpes fribourgeoises depuis le bois de Ban, Villars-Mendraz

Sacré Jean Rosset !!!



Douce lumière dans le bois de Ban, toujours...

Dans notre commune comme sur toute la planète, la météo fait partie du décor. Elle ne se contente pas d'habiller le paysage, elle rythme les journées et nourrit les conversations. À l'aube, les brumes s'attardent parfois sur les hauteurs, enveloppant les villages d'un voile argenté. Puis le soleil perce, accrochant ses rayons aux prairies, aux haies et aux lisières des forêts. De belles éclaircies illuminent les champs et les forêts. Chaque saison apporte son lot de surprises.

Le printemps 2026 a été rayonnant. Des périodes douces ont réveillé les vergers et verdi les pâturages ; les pluies ont fait chanter les toits, gonfler les ruisseaux et, un peu les sources. Elles ont également rendu leur éclat aux chemins. Entre deux averses, les éclaircies ont offert de magnifiques lumières sur les champs, tandis que les journées fraîches rappelaient la proximité des saisons froides.

Ici, la météo se mesure surtout dans les sensations : l'odeur de la terre mouillée, le brouillard glissant entre les maisons, le givre brillant au bord des chemins ou le vent faisant frissonner les sapins ou flotter les drapeaux aux emblèmes de notre commune ou de la Suisse.

Le ciel et ses caprices ont rythmé notre vie au quotidien des derniers mois. Dès le milieu du mois de juin, plus de 75 jours se sont écoulés sans vraie pluie conséquente. Un été hors norme qui a demandé de nombreuses adaptations en premier lieu à l'agriculture, mais aussi pour un nombre impressionnant de corps de métier. Des cultures ont tourné au ralenti. Les animaux tout comme nous ont eu besoin de davantage d'eau pour vivre avec cette chaleur. De quoi nous rappeler la chance que nous avons de pouvoir ouvrir un robinet et d'avoir de l'eau potable qui coule.

Nos forêts ont beaucoup souffert également. Un retour massif du bostryche. Dans nos plantations, beaucoup de sapins n'ont pas résisté à cette sécheresse et aux chaleurs extrêmes.

A la fin du mois de juillet, le PACom a été validé officiellement. **Un moment important pour notre commune.** Comme déjà exprimé lors de notre Fête nationale, cette validation n'est pas une victoire pour la municipalité. Nous espérons humblement que cela permettra à de nombreux propriétaires de développer des projets bloqués ou en attente depuis longtemps.

Une période estivale où les terrasses ont aussi fait beaucoup d'heureux. Les rares personnes n'étant pas parties pour des vacances, se sont retrouvées à la Costa Bianca ou Brava by Yvonand, Grandson, Prilly ou sur les terrasses de nos deux restaurants, le Café de la Poste à Villars-Mendraz et le Cheval Blanc à Peney-le-Jorat. Deux établissements proposant une magnifique terrasse.

Pour les mois à venir, nous pouvons souhaiter une météo moins capricieuse. Des sources d'eau qui se refassent une santé. Il reste une certitude, nous devons et devrons toujours et encore nous adapter.

Bonne lecture et portez-vous bien.

René Pernet


LE REGARD
DES AUTRES
NE DÉFINIT
PAS TA VALEUR
STOP
SUICIDE
ont'écoute.ch

A vos côtés, pour notre commune : la Municipalité



De gauche à droite : David Gavillet, Bernard Krieg, Mathilde Goumaz, René Pernet, Mathieu Cornu
Photo réalisée par : Photo-Vertige, Cindy Evans I photovertige.ch

Canal d'information

Scannez le Qr-code pour vous abonner et suivre la chaîne WhatsApp de la commune !

Commune de Jorat-Menthue
Chaîne WhatsApp

Nouvelle Loi Vaudoise sur l'Energie, évolutions et suivi...

Pour rappel et suite à l'article du journal d'automne 2025, l'importante révision de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) concrétise les objectifs que le Conseil d'Etat s'est fixés dans le cadre du Plan climat et de son Programme de législature, notamment la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et la neutralité carbone au plus tard en 2050.

Le projet repose sur les mesures phares suivantes :

- Souveraineté énergétique
- Assainissement des bâtiments énergivores
- Fin des chauffages fossiles
- Accompagnement des propriétaires
- Régime de dérogations
- Protection des locataires
- Sobriété énergétique, antigaspillage
- Développement de l'énergie solaire

Un bref résumé des faits depuis l'article de 2025 est donné ci-dessous, ensuite les 6 thématiques choisies sont reprises avec les articles de lois. *(Italique)*

Finalement, le tout est suivi par un commentaire des évolutions depuis la publication précédente, avec un complément sur les dispositions transitoires en fin d'article.

Adoption de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie

L'avant-projet de loi avait fait l'objet de modifications suite aux rencontres entre le DJES et tous les milieux concernés ainsi que suite aux séances d'information publiques de l'automne 2023 en présence du conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. Sur cette base, le Conseil d'Etat a déposé un projet de loi au Grand Conseil.

Parmi les principales modifications apportées par le Grand Conseil figurent :

- Suppression de l'obligation d'assainissement énergétique pour les bâtiments énergivores (F et G du CECB) de moins de 750m^2 de SRE
- Suppression du délai d'équipement avec une installation solaire pour toutes les toitures d'ici 2039 ; l'obligation se limite aux nouvelles constructions, aux rénovations de toiture et aux surélévations
- L'obligation d'équipement solaire vise le potentiel solaire optimal, c'est-à-dire prioritairement de couvrir l'autoconsommation
- Allègement des exigences et suppression des délais en matière de bornes de recharge pour véhicules électriques

La nouvelle loi sur l'énergie (LVLEne) a été définitivement adoptée par le Grand Conseil vaudois le 3 février 2026, après un an et demi de débats parlementaires et une large consultation publique. Il s'agit d'une révision légale majeure qui doit permettre d'accompagner et accélérer la transition énergétique du canton. Elle devrait entrer en vigueur en janvier 2027.

Adaptations des 6 thématiques présentées dans le journal de septembre 2025

Thématique 1, Obligation du CECB

Art. 29, al 1 : Les propriétaires des bâtiments construits avant le 1er janvier 1986 font établir à leurs frais, dans les 5 ans dès l'entrée en vigueur de la présente loi, un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Sont exemptés les propriétaires des bâtiments au bénéfice d'un label énergétique prévu dans le règlement d'application.

➤ **Pas de modification**

Thématique 2, Bâtiments énergivores

Art. 32, al. 1 : Les bâtiments des classes F et G du CECB, dont la surface de référence énergétique est égale ou supérieure à 750 m2, doivent être assainis pour atteindre la classe D du CECB a. b. au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur de la loi s'ils appartiennent à la classe G du CECB ; au plus tard quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi s'ils appartiennent à la classe F CECB

➤ **Suppression de l'obligation d'assainissement énergétique pour les bâtiments énergivores (F et G du CECB) de moins de 750m2 de SRE**

Thématique 3, Installations techniques du bâtiment

Art. 37, al. 2 : Le montage et le remplacement d'installations de confort pour des besoins de refroidissement, d'humidification ou de déshumidification sont admis lorsque 70% de la consommation d'électricité est couverte par une énergie renouvelable produite sur site. Le règlement d'application précise les exceptions.

➤ **Taux de couverture solaire adapté à 70% au lieu de 100%**

Thématique 4, Suivi et optimisation des installations techniques du bâtiment

Art. 38, al. 1 : Les nouveaux bâtiments ainsi que les bâtiments faisant l'objet d'une rénovation lourde sont équipés d'un système de régulation et comptage de la production et de la consommation d'énergie de leurs installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation, de refroidissement, d'humidification, de déshumidification, ainsi que de leurs installations sanitaires et systèmes électriques.

➤ **Pas de modification**

Thématique 5, Potentiel de production d'énergie solaire

Art. 39, al. 1 : La totalité du potentiel de production d'énergie solaire doit être valorisée lors de :

a. *la construction d'un nouveau bâtiment ;*
b. *la rénovation de la toiture du bâtiment ou de la surélévation d'au moins un étage du bâtiment.*

➤ **Pas de modification**

Thématique 6, Chauffage et eau chaude sanitaire

Art. 40, al. 1 : Pour les nouveaux bâtiments, seules sont autorisées les installations de production de chauffage pour les locaux et l'eau chaude sanitaire suivantes :

c. *Les installations fonctionnant exclusivement avec des énergies renouvelables ou issues de récupération de chaleur ;*
d. *Les pompes à chaleur exploitant la chaleur de l'environnement ou;*
e. *Le raccordement à un réseau de chauffage à distance alimenté au moins à 60% par des énergies renouvelables ou issues de récupération de chaleur en cas de raccordement au plus tard 10 ans après l'entrée en vigueur de la présente loi, et au moins à 70% en cas de raccordement dès ce délai passé.*

➤ **Pas de modification**

Dispositions transitoires

Pour les projets déposés avant 2027 et pour lesquels la décision devrait être prise en 2027, la date de dépose fera foi pour autant que le dossier est correct et complet.

Sur le principe, les projets déposés en 2027 sont censés respecter la future loi. Toutefois, il existe des dispositions transitoires définies dans la loi (art.78). En particulier, les exigences aux articles suivants qui s'appliqueront aux demandes d'autorisation de construire déposées 6 mois après l'entrée en vigueur de la présente loi.

Art. 37 al. 2 : Le montage et le remplacement d'installations de confort pour des besoins de refroidissement, d'humidification ou de déshumidification sont admis lorsque 70% de la consommation d'électricité est couverte par une énergie renouvelable produite sur site.

Art. 39 al. 1er : Le potentiel optimal de production d'énergie solaire doit être valorisé lors de nouvelles constructions, rénovation de toiture ou surélévation d'au moins un étage.

Art. 40 al. 1er à 3 : Installations de production de chauffage autorisées pour les nouveaux bâtiments :

- *énergies renouvelables ou issues de récupération de chaleur*
- *les pompes à chaleur exploitant la chaleur de l'environnement*
- *le raccordement à un réseau de chauffage à distance alimenté au moins à 60% par des énergies renouvelables ou issues de récupération de chaleur en cas de raccordement au plus tard 10 ans après l'entrée en vigueur de la présente loi, et au moins à 70% en cas de raccordement dès ce délai passé.*

Art. 42 al. 1er et 2 : Equipement des places de stationnement d'une alimentation électrique de façon à permettre l'installation d'un dispositif de recharge pour véhicules électriques

Lien cantonal pour en savoir plus sur le sujet :

www.vd.ch/djes/projet-de-loi-sur-lenergie

Bonne suite de lecture à vous.

Bernard Krieg

Police des Constructions



Pour rappel, chaque projet de construction (y compris de rénovation) ou de démolition, en surface ou en sous-sol, doit être soumis à la Municipalité.

Celle-ci, avant de décider s'il nécessite une autorisation, vérifie :

- si les travaux sont de minime importance
- s'ils ne portent pas atteinte à un intérêt public prépondérant tel que la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins
- et s'ils n'ont pas d'influence sur l'équipement et l'environnement.

Cette marche à suivre permet à tout un chacun de commencer son projet conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

À votre disposition !

Information bennes compactantes :



Les bennes compactantes de Villars-Tiercelin, Peney-le-Jorat et Villars-Mendraz ont le même système de gestion des cartes, **donc compatible d'un site à l'autre**. Cela permet de déposer sa poubelle dans l'une des trois bennes sans obligatoirement aller dans celle située dans son village.

Si un compacteur est momentanément hors service, vous pouvez déposer votre poubelle dans l'un des deux autres. Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser son sac devant le conteneur et vous remercions d'avance pour votre coopération.





Les bennes de Villars-Tiercelin, Villars-Mendraz et Peney-le-Jorat

Aides financières incendie

Sécurisez votre logement : l'ECA finance jusqu'à 80% de vos installations de prévention incendie !

Chers habitants,

Saviez-vous que l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA) soutient activement vos projets de prévention ? Que vous soyez « propriétaire, locataire ou exploitant », l'ECA peut prendre en charge jusqu'à 80% des coûts d'acquisition de divers équipements de sécurité incendie.

Parmi les mesures financées, vous pouvez notamment bénéficier d'aides pour :

- L'installation de « détecteurs de fumée ou de chaleur »
- La « sécurisation de vos installations électriques » ou le « tubage de votre cheminée »
- La pose de « sous-couches sous les panneaux solaires » ou d'une « isolation incombustible en façade »
- L'achat de matériel spécifique tel que des « armoires pour batteries », des « caméras thermiques » ou des « sondes à fourrage ».

Attention : ces aides ne sont pas rétroactives et s'appliquent aux factures émises depuis le 1er juin 2026. Votre demande de subvention doit obligatoirement être déposée dans les 6 mois qui suivent l'achat ou la réalisation des travaux par un professionnel qualifié.

Pour connaître toutes les conditions et la procédure à suivre, rendez-vous directement sur la page officielle de l'ECA :

Aides financières incendie - ECA
(www.eca-vaud.ch/participations-financieres/aides-financiere-incendie/).



Taille des haies

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou les élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins et ne pas gêner lors du déneigement des routes et des trottoirs.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public

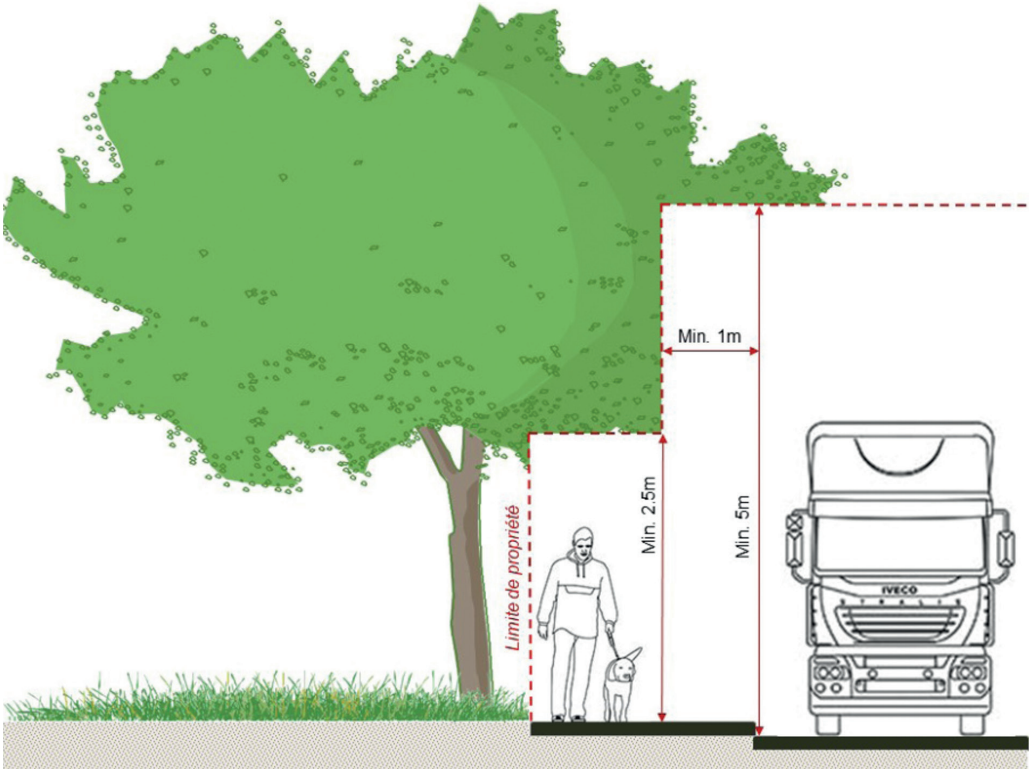
Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

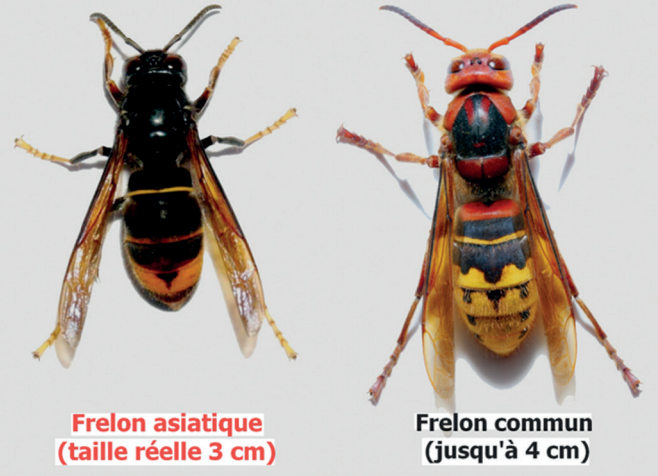
Un guide détaillé est à disposition sur le site internet de la commune.



Gabarits des arbres en bord de voies à respecter selon le règlement d'application de la Loi sur les routes
(© Atelier Nature et paysage)

Le frelon asiatique menace notre biodiversité : agissons !

Le frelon asiatique (Vespa velutina) poursuit son expansion dans le canton de Vaud, et notre commune n'est pas épargnée. Cette espèce invasive représente une menace sérieuse pour nos abeilles et insectes pollinisateurs, avec des conséquences directes sur la biodiversité et l'apiculture locale. Il peut aussi présenter un risque pour les personnes allergiques aux piqûres, notamment si un nid est dérangé.





Depuis le 1er avril 2026, un arrêté cantonal rend obligatoire le signalement et la destruction des nids primaires sur tout le territoire vaudois. À ce stade, le nid n'abrite qu'une seule reine fondatrice : le détruire empêche la formation d'un nid secondaire pouvant compter plusieurs milliers d'individus, et coûte bien moins cher qu'une intervention tardive en hauteur. Un seul nid secondaire arrivé à maturité peut en effet produire plusieurs centaines de nouvelles reines à l'automne, chacune capable de fonder un nouveau nid primaire au printemps suivant — d'où l'importance d'agir tôt. Les nids secondaires (plus grands, souvent en hauteur) doivent également être détruits lorsqu'ils présentent un enjeu de sécurité publique.

Que faire si vous repérez un nid ?

Ne vous approchez jamais à moins de 5 mètres et évitez de le secouer. Prenez une photo si possible, puis signalez-le sur **www.frelonasiatique.ch**. Un apiculteur spécialisé ou une entreprise compétente prendra ensuite contact avec vous pour organiser la destruction. Tenez informée la commune de vos démarches pour qu'elle puisse valider par la suite le remboursement des frais engagés.

Une subvention, et le soutien de la commune

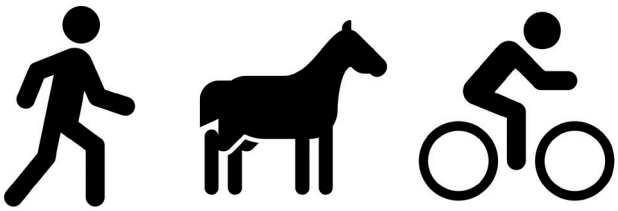
Pour un nid primaire, les frais de destruction (de l'ordre de CHF 100.–) sont en principe à la charge du propriétaire, sans subvention cantonale. Pour un nid secondaire répondant aux critères de sécurité publique, le canton accorde un soutien forfaitaire de **CHF 400.–. Il est primordial d'avertir l'administration communale avant toute intervention. Dans les deux cas, la Municipalité de Jorat-Menthue prendra en charge la totalité des frais engagés,** y compris pour les nids primaires en l'absence de subvention cantonale.

N'hésitez donc pas à signaler tout nid suspect : **le coût ne doit pas freiner une action rapide, essentielle pour la sécurité de toutes et tous et la préservation de notre biodiversité.**

Mathilde Goumaz

L'éco-compteur du parcours Handicap & Nature : plus de 260'000 passages enregistrés





93%	1%	6%
OU 246'268	OU 2'648	OU 15'888

Depuis décembre 2020, un éco-compteur a été installé sur le parcours Handicap & Nature à Villars-Tiercelin, aux abords du parking de la route des Paysans. Ce dispositif, capable de distinguer les piétons, cyclistes et cavaliers, permet de suivre année après année la fréquentation de ce sentier apprécié des habitant·e·s de la commune et des environs.

Le bilan établi en juin 2026 est éloquent : **264'804 passages** ont été comptabilisés en un peu plus de cinq ans, soit une moyenne de **134 passages par jour**. Sans surprise, les week-ends sont nettement plus fréquentés que les jours ouvrés, avec une moyenne journalière de 245 passages le samedi et le dimanche, contre 90 en semaine, le dimanche restant le jour le plus couru. Le pic d'affluence a été enregistré le **24 mai 2026**, dimanche du week-end de Pentecôte, avec pas moins de **1'226 passages** en une seule journée, favorisé par une météo estivale.

Sur l'ensemble de la période, les usagers représentent très majoritairement des piétons (**93%**), suivis par les cyclistes (**6%**) et les cavalier·ère·s (**1%**). Au fil de la journée, la fréquentation suit un schéma assez régulier, avec un premier pic en fin de matinée (entre 9h et 12h) puis un second, plus marqué, en début d'après-midi (entre 14h et 16h) — un phénomène qui s'accentue encore le week-end.

Suite à une demande de la municipalité, un second appareil, mobile celui-là, avait également été placé à titre de comparaison près du Refuge des Charbonnières durant l'été 2025. Les mesures y montrent une fréquentation légèrement inférieure à celle du compteur fixe situé juste après le parking, ce qui suggère qu'une partie des promeneurs et promeneuses ne parcourent pas l'entier du sentier jusqu'à cet endroit plus éloigné ou profitent de parcourir d'autres itinéraires.

Ces données précieuses, collectées grâce au dispositif Eco-compteur, confirment l'attractivité durable du sentier Handicap & Nature et aideront la Municipalité à orienter ses futures réflexions sur l'entretien et la valorisation de ce lieu de promenade apprécié de toutes et tous.

Ce suivi est rendu possible grâce au Parc naturel du Jorat, qui met cette prestation à disposition de notre commune en sa qualité de commune membre du Parc.

Rapport complet disponible sur demande auprès de la Municipalité.

Mathilde Goumaz

Pour Jorat-Menthue, lecture et jeu à portée de main !

Grâce à son affiliation à la Bibliothèque d'Echallens et à la Ludothèque d'Echallens, la Commune de Jorat-Menthue offre à ses habitantes et habitants un accès privilégié à deux lieux incontournables pour apprendre, découvrir, partager et se divertir.

La Bibliothèque d'Echallens : des histoires pour tous les âges

Envie de vous évader, de découvrir un nouvel auteur, d'accompagner vos enfants dans leurs lectures ou simplement de trouver un bon livre pour les vacances ? La Bibliothèque d'Echallens vous ouvre ses portes !

Romans, bandes dessinées, livres audio, albums jeunesse, documentaires, magazines et autres ressources : chacun peut y trouver de quoi satisfaire sa curiosité et ses envies de lecture. La bibliothèque est également un lieu de rencontre et de découverte, qui propose régulièrement des animations et des activités pour petits et grands.

La lecture est un plaisir qui se partage : profitez de cette belle ressource mise à votre disposition ! www.bibliotheque-echallens.ch

La Ludothèque d'Echallens : jouer, tester, partager

Les jeux de société ont la cote… et c'est une excellente nouvelle ! Plutôt que d'acheter chaque jeu que l'on aimerait essayer, pourquoi ne pas l'emprunter ?

La Ludothèque d'Echallens met à disposition une grande variété de jeux et de jouets pour tous les âges et toutes les envies : jeux de société, jeux de construction, jeux pour les plus petits, jeux familiaux et bien d'autres découvertes.

Les familles pourront renouveler régulièrement leurs jeux, tout en favorisant le partage, la découverte et les moments conviviaux en famille ou entre amis.

Une manière ludique de consommer autrement, de faire de nouvelles découvertes et surtout… de bien s'amuser ! www.ludo-region-echallens.ch

BRE
BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'ECHALLENS

Ludothèque régionale
Echallens

Deux bonnes adresses, une belle opportunité !

La Commune est heureuse de proposer à sa population l'accès à ces deux institutions d'Echallens. **N'hésitez pas à franchir leurs portes et à profiter pleinement de ces services auxquels votre commune vous donne accès.**

Mathilde Goumaz



Le Dossier Électronique du Patient (DEP) reste en vigueur et évoluera vers le Dossier Électronique de Santé (DES)

Suite à l'annonce du Conseil fédéral du 5 novembre 2025, il est important de savoir que le Dossier Électronique du Patient (DEP) n'est pas abandonné !

Il restera pleinement valable jusqu'à son évolution vers le futur Dossier Électronique de Santé (DES), prévu à l'horizon 2030.

Ce qui ne change pas aujourd'hui

- Le DEP continue de fonctionner normalement.
- Vos données restent accessibles et en sécurité.
- Plus de 120'000 patient·e·s en Suisse, dont 45'000 en Suisse romande, utilisent déjà le DEP pour consulter, stocker et partager leurs documents de santé.

Le projet du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral propose une révision de la Loi sur le Dossier Électronique du Patient (LDEP) afin de créer la nouvelle **Loi sur le Dossier Électronique de Santé (LDSan)**.

Cette mise à jour vise à simplifier l'utilisation du dossier électronique et à en faciliter l'adoption dans l'ensemble de la Suisse.

Ce que cela signifie pour vous

- Aucune action n'est requise de votre part.
- Vos données seront automatiquement transférées dans le futur DES dès qu'il sera disponible.

Le DEP demeure un outil sûr, utile et essentiel pour gérer vos informations de santé. De plus, CARA (association qui gère le DEP) a mis en ligne une nouvelle plateforme depuis le mois de décembre 2025.

Le Dossier Electronique du Patient en bref

Le dossier électronique du patient (DEP) est votre dossier de santé en ligne sur la plateforme Cara, gratuit, hautement sécurisé et qui vous appartient. Il contient vos documents de santé et permet, avec votre autorisation, aux professionnels de la santé de consulter les données médicales qui sont pertinentes pour votre traitement. L'objectif est de rendre votre prise en charge plus efficace et plus sûre.

Les documents peuvent y être déposés et consultés :

- par vous-même ou votre représentant
- par les professionnelles et professionnels de santé que vous avez autorisés.

Il peut s'agir par exemple de votre rapport de sortie de l'hôpital ou d'un autre rapport médical, de votre carnet de vaccination, de la liste de vos médicaments, de résultats de laboratoire ou de vos directives anticipées.

Quelques notions clés :

- **Disponibilité** : lors d'une consultation ou toute autre occasion, vos informations de santé sont accessibles facilement aux personnes que vous aurez choisies.
- **Propriété** : vous êtes et resterez toujours propriétaire de ce dossier et des données qu'il contient.
- **Confidentialité** : vous décidez quels professionnels de santé peuvent accéder à vos données et quel type de document peut être consulté. Les assureurs maladies, les employeurs ou encore l'État n'ont aucun accès aux données.
- **Sécurité** : l'accès aux données est totalement sécurisé et régi par la loi. L'accès à votre DEP se fait via un identifiant numérique qui augmente encore la sécurité : le canton de Vaud met à disposition de ses habitants la VaudID-santé.

Réseau Santé Nord Broye
En Chamard 55 A
1442 Montagny-près-Yverdon
024 424 11 00
dep@rsnb.ch - www.rsnb.ch

Cara
Route de la Corniche 3A
1066 Epalinges
021 566 84 51
www.cara.ch



Vous souhaitez ouvrir votre
Dossier Electronique du Patient (DEP) ?
Vous avez des questions à ce sujet ?

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans l'un de nos guichets :

- **Réseau Santé Nord Broye à Montagny-près-Yverdon**
- **Hôpital d'Yverdon**
- **Hôpital de Payerne**
- **Hôpital d'Estavayer**

Pour fixer rendez-vous :
024 424 11 00
ou scannez le QR-code ⇨

A très bientôt !

Réseau Santé Nord Broye

Clic ensemble, c'est quoi ?

CLIC ensemble

Des permanences gratuites et sans inscription, dans les régions du Gros-de-Vaud et de l'Ouest lausannois, pour vous aider à utiliser les outils numériques au quotidien.

Nos bénévoles formés vous accompagnent individuellement, à votre rythme, pour répondre à toutes vos questions : remplir un formulaire, effectuer un paiement, rechercher des informations, etc.

Pour qui ?

Pour tout le monde, quel que soit votre âge, votre situation ou votre niveau en informatique.



Où et quand nous rencontrer ?

Septembre à décembre 2026

Restaurant Migros Crissier Chemin de Closalet 7, 1023 Crissier 14h30 – 16h30	Lu 14.09.2026 Lu 19.10.2026 Lu 16.11.2026 Lu 14.12.2026
Hôtel de Ville d'Échallens Pl. de l'Hôtel de Ville 1, 1040 Échallens 14h30 – 16h30	Ma 22.09.2026 Ma 27.10.2026 Ma 24.11.2026 Ma 08.12.2026
Espace Conseils TVT Rue Neuve 5, 1020 Renens 14h30 – 16h30	Me 16.09.2026 Me 28.10.2026 Me 18.11.2026
Falamix Rue de la Savonnerie 7, 1020 Renens 14h30 – 16h30	Je 03.09.2026 Je 01.10.2026 Je 05.11.2026 Je 03.12.2026
Restaurant Migros Romanel En Félezin, 1032 Romanel-sur-Lausanne 14h30 – 16h30	Je 10.09.2026 Je 08.10.2026 Je 12.11.2026 Je 10.12.2026

UNIVERSITÉ POPULAIRE BROYE

Nouveau programme 2026-2027 !
Consultez-le sur www.upbroye.ch

Renseignements et inscriptions **info@upbroye.ch - 026 666 16 88**
Le programme complet sur **www.upbroye.ch**

Venez à l'Assemblée Générale le vendredi 27 novembre à 19h00
Oron-La-Ville - Salle de musique du Collège

La soirée sera suivie de « **Restez en forme naturellement** »
une conférence de M^me^ Sonja Aerne-Roggen

Gratuit avec le verre de l'amitié offert à l'issue de la conférence !


CHABADA
EN
CONCERT
CHANSON FRANCAISE / GROUPE VOCAL A CAPPELLA
DIRECTION: CHRISTIAN AUBERSON
DIMANCHE 13 DECEMBRE A 17H00
EGLISE DE PENEY-LE-JORAT
ENTRÉE LIBRE, COLLECTE
HTTPS://WWW.GROUPEVOCALCHABADA.COM



La Patrouille de la Muni

Mi-avril, trois des cinq membres de l'exécutif de Jorat-Menthue ont pris le départ de la mythique Patrouille des Glaciers. Avec son parcours de près de 60 kilomètres et plus de 4800 mètres de dénivelé, l'épreuve leur a appris à tutoyer les sommets, ceux qu'on trouve sous ses skis, comme ceux qui se révèlent parfois à l'intérieur de soi.





Le jour du grand départ, Damien Boeuf a réagi à la photo de ses camarades d'entraînement en leur en envoyant une réplique réalisée à l'aide de l'intelligence artificielle. « Paraît que ce jouet fait fureur à Verbier »

« Quand tu te trouves sur la ligne de départ, avec la musique qui retentit et les gens tout autour de toi, là, tu sais que c'est parti. » Attablés à l'auberge de Villars-Mendraz, René Pernet, David Gavillet et Bernard Krieg se remémorent l'aventure à laquelle ils ont pris part au printemps dernier. Relier Zermatt à Verbier en passant par Tête Blanche, qui culmine à 3650 mètres d'altitude, n'est pas un défi anodin. Et si plus de 4300 personnes ont pris part à cette 41e édition de la course, petit et grand parcours confondus, une telle aventure nécessite une préparation importante. « Avec le recul, on ne se rendait pas du tout compte de ce que ça représentait », déclare René, rapidement rejoint par ses compères. « On a fait de nombreuses erreurs sur le parcours », complètent les deux autres, aujourd'hui avec un large sourire.

À leurs côtés, Damien Bœuf les écoute. Ce dernier était le quatrième membre de l'équipe sobrement nommée « Jorat-Menthue ». Car pour s'inscrire à la course, chaque cordée doit compter quatre personnes, même si seules trois d'entre elles s'élanceront sur la neige. « Le quatrième est prévu pour remplacer celui qui a un pépin avant le départ. En gros, j'étais celui qu'on espère ne

pas avoir besoin d'appeler ! », rigole-t-il. Et si certains n'hésitent pas à inscrire le nom d'une personne qui n'a aucune intention de participer, espérant qu'aucun membre du trio ne se blesse ou ne tombe malade, René, David et Bernard ont préféré miser sur quelqu'un ayant déjà pris le départ de la Patrouille des Glaciers. « Damien a pu nous donner de multiples conseils et nous faire profiter de son expérience des cordées », relève Bernard.

Longue préparation

Cette expertise, ils ont eu du temps pour l'assimiler. Initialement, les trois hommes s'étaient inscrits pour prendre le départ en 2024, mais la course a dû être annulée en raison de mauvaises conditions météorologiques. « La volonté de faire la Patrouille est sûrement née au caveau, après quelques bouteilles », rigole David. « C'était un rêve pour Bernard et René, et à deux, ils savent être très persuasifs ! », ajoute-t-il, expliquant avoir dû commencer par s'équiper, n'ayant jamais fait de peau de phoque auparavant.

Pour cette première tentative, bien qu'avortée, la cordée a pu compter sur l'engagement d'Etienne Stadler comme « remplaçant ». En évoquant son nom, on devine une pensée émue pour celui qui, à la suite d'un accident, se déplace désormais en chaise roulante. Comme on le lit dans le silence des trois hommes, leur camarade a certainement lui-même patrouillé dans leurs esprits, lors des longues heures passées à arpenter les cimes du pays.

Hors du temps

Au terme de ces trois à quatre années de préparation, plus ou moins intenses selon les périodes, l'équipe se retrouve finalement à Zermatt à la mi-avril, prête à s'élancer. « C'est en arrivant sur place qu'on commence à réaliser », lâche l'un d'eux, décrivant les heures de flottement, comme hors du temps, qui précèdent le départ. Là, les étapes s'enchaînent, contrôle du matériel, messe, et même une bière au pub – « sans alcool ! » précise René –, avant une tentative de sieste.

Une fois sur la ligne, à 22 heures, plus de place au doute. « Il y a du monde partout, c'est à ce moment-là que j'ai réalisé qu'on se lançait dans quelque chose qui nous dépassait et que je ne maîtrisais plus », détaille Bernard, l'aîné de la cordée. Dans l'effort, les mots entendus quelques heures plus tôt refont aussi surface. « J'ai repensé aux paroles du curé qui, face à notre matériel d'alpinisme ultraléger, nous a priés de ne pas oublier de partir le cœur léger également », raconte René, ajoutant que ces propos l'ont accompagné.

Après plusieurs heures à lutter contre un chronomètre qui plane comme une ombre menaçante – des paliers horaires dont le dépassement entraîne la disqualification jalonnant le parcours –, la patrouille atteint Arolla. C'est ici, alors que la nuit s'éclaircit et que le jour commence à prendre le dessus, que Bernard décide de s'arrêter. « En continuant avec eux, je savais que je prenais le risque de les retarder et d'éliminer tout le monde », explique celui qui dit avoir rapidement compris que ce n'était pas le bon jour. « Ça ne tournait pas rond depuis le début. À un moment, après la marche initiale, je me rappelle ne plus avoir su laquelle de mes chaussures était la gauche ou la droite. »

Et si...

Avec le recul, les regrets affluent, avec ces « et si » que l'on ne connaît que trop bien. Mais presque aussi vite qu'ils assombrissent le visage et mouillent les yeux, la déception s'efface. Les lèvres se soulèvent et, à nouveau, les sourires prennent le dessus : ceux-là même qui naissent des souvenirs partagés, des longues heures de préparation et de toutes ces excursions permettant d'apprendre à se connaître.

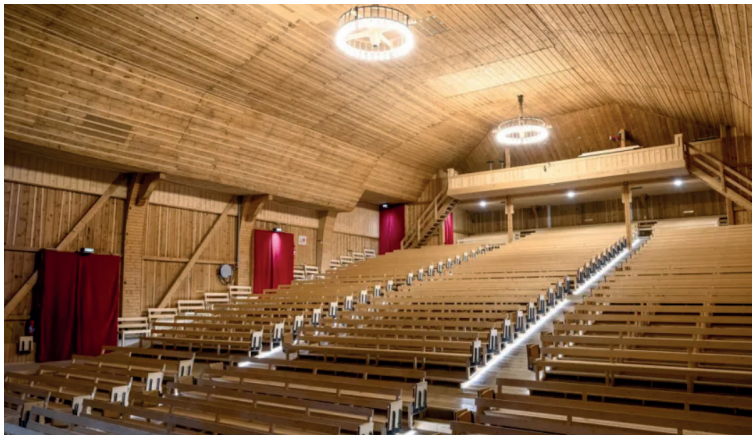


L'équipe Jorat-Menthue lors de l'arrivée de David et René, à Verbier

Sans prendre le temps de se reposer, David et René poursuivent leur route jusqu'à Verbier. « Au début, c'était vraiment bizarre sans Bernard », lâche le premier. « Puis on se met dedans et l'objectif final prend le dessus », complète le syndic. Finalement, après 16 heures, 16 minutes et 17 secondes d'effort, tous deux franchissent la ligne d'arrivée, rejoints par leur aîné pour une accolade avant les derniers mètres. Même s'ils ne seront pas classés, le règlement imposant de terminer à trois, l'équipe sait que l'essentiel de l'aventure s'est joué bien avant de franchir cette dernière ligne.

Margaux Krieg





Le théâtre du Jorat vu de l'extérieur et de l'intérieur

Le Théâtre du Jorat

Il y a une année, en septembre 2025, après 19 mois de travaux, le Théâtre du Jorat a dévoilé ses espaces rénovés, modernisés et agrandis. C'est l'occasion de retracer un peu son histoire !

A Mézières, des notables envisagent de célébrer le centième anniversaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération. Le projet se concrétise avec la création d'une œuvre dramatique directement rattachée à l'histoire de la région : La Dîme de René Morax, interprétée uniquement par des amateurs en 1903.

Ce premier spectacle à la campagne est joué dans le hangar des tramways de la ligne Lausanne-Moudon, juste inaugurée. Le succès est énorme et le défi est lancé : construire à Mézières une salle de mille places tout en bois, loin des dorures et des velours rouges traditionnels. René Morax ayant peu de fonds pour acquérir les matériaux nécessaires à la construction de ce théâtre à la campagne, décide de se tourner vers le bois et les tuiles. Dans le cas où le projet ne fonctionnait pas, il avait été convenu que les matériaux soient revendus à un artisan de la région... et le théâtre se construit alors en reprenant l'esthétique des fermes du Jorat.

En juin 1914, le théâtre en question, créé en 1908, qui a donc 6 ans produit la pièce de « Tell » écrite par le fondateur du théâtre, René Morax (1873-1963) et réglée sur une musique du compositeur suisse Gustave Doret. En cette veille de Première Guerre mondiale, son héros « Tell », symbole helvétique de la résistance contre l'oppression, du sens du devoir et du patriotisme impressionne le roi des Belges Albert 1er qui était venu en personne voir cette pièce. Mais ce qui séduit surtout le monarque, c'est bien le lieu idyllique en soi.

Un soir de 1965, le conseiller fédéral bâlois Hans Peter Tschudi assiste à une représentation. Ébloui par la beauté du lieu, il le qualifie de « **Grange sublime** ». L'expression est restée.

Actuellement encore, la Directrice actuelle Ariane Moret raconte que quand les comédiens arrivent, ils sont subjugués et disent : Oh, je n'ai jamais joué dans un si bel écrin !

Ce théâtre hors du commun est classé « monument historique » à la fin des années 1980.

Ce théâtre du Jorat, édifié avec du bois et des tuiles, cette singularité qui vient de la composition de son matériau de construction et qui fait tout de suite penser au théâtre original (1599) du **Shakespeare's Globe Theater** de Londres !



René Morax, célèbre dramaturge et metteur en scène vaudois, considéré comme « le père du théâtre romand ».



Le Shakespeare's Globe Theatre à Londres

Réplique fidèle de ce théâtre du XVI[ème] siècle, où Shakespeare a présenté ses œuvres les plus célèbres, le nouveau **Shakespeare's Globe Theatre** a été achevé en 1997. Il est le troisième théâtre du Globe à avoir été construit, conçu pour être aussi ressemblant aux précédents. Le théâtre original, construit en 1599, détruit par un incendie en 1613... et reconstruit un an plus tard, puis enfin transformé en immeuble d'habitation en 1644. Cette réplique actuelle est fabriquée dans le même bois (chêne vert) et les poutres sont fixées à l'aide de chevilles en bois, comme à l'époque.

Comme on l'a vu ci-dessus pour le théâtre du Globe, le théâtre du Jorat n'est de loin pas le seul dans ce genre de conception architecturale, en effet :

- En France, dans les Vosges, c'est le **Théâtre du Peuple à Bussang**, construction faite de bois qui, à l'époque, avait inspiré René Morax.



En 1895, Maurice Pottecher, crée une scène en plein air à flanc de montagne, au cœur de la forêt vosgienne, les spectateurs étaient debout dans la prairie. L'année suivante, la scène est couverte, puis des bancs de bois sont construits pour accueillir jusqu'à 2 000 spectateurs. L'électricité est installée dès 1904, puis en 1921 une salle fermée sur les côtés est bâtie pour les spectateurs pouvant contenir un peu plus de 1'000 places; le public est enfin abrité par un toit en 1924.Théâtre classé « Monument historique en 1976.



- Et plus près de chez nous et bien plus récent : **La Grange au Lac**, Evian



Ce théâtre naît d'une amitié profonde entre Antoine Riboud, alors PDG du groupe Danone et l'immense violoncelliste Rostropovitch. À Évian, l'entrepreneur mélomane avait fondé un festival de musique classique. En 1985, les Rencontres Musicales d'Évian sont nées, et deviennent le rendez-vous incontournable pour les

plus grands artistes du monde. Il y a passé trente ans, Antoine Riboud entreprend de doter le festival d'une salle à la mesure de son ambition. Rostropovitch rêve d'un lieu tout en bois. C'est ce défi architectural et acoustique qu'Antoine Riboud confie à l'architecte Patrick Bouchain. Avec l'acousticien Yaying Xu, Patrick Bouchain relève le pari de construire cette « tente en bois » de 1100 places, un délai record (huit mois de travaux), l'interdiction de creuser la roche protégeant la source d'Evian, aucun arbre abattu, un terrain en pente, les mois d'hiver, et un budget restreint. Inaugurée le 20 mai 1993, la salle est faite uniquement de cèdre et de pin. Seule une immense carapace de métal, en pétales d'alucobond (panneaux composites aluminium, composés de deux tôles d'aluminium et d'un noyau minéral), vient coiffer le plafond pour garantir une acoustique remarquable. C'est une **grange**, presque cachée dans la forêt de mélèzes en-dessus d'Evian.

Jean-Luc Tappy,
d'après swissinfo et les sites des différents théâtres





L'ART BRUT – Lausanne fête les 50 ans de son musée !



Le château de Beaulieu ou musée de l'Art Brut

En 1945, Jean Dubuffet pose les bases de l'Art brut : Un art spontané, sans règles, né en marge des circuits culturels et réalisé par des autodidactes. Il s'intéresse aux créations de personnes exclues du monde artistique, notamment en milieu psychiatrique. En 1971, il décide d'offrir sa collection à la ville de Lausanne (près de 5'000 œuvres, réunies pendant une trentaine d'années) en souvenir de son amitié avec les artistes romands et de l'accueil favorable rencontré auprès des médecins suisses lors de ses recherches. Depuis l'ouverture du musée en 1976 au château de Beaulieu, la collection perpétue la transmission de cet art libre, hors normes et toujours vivant.

Définition de cet art par Jean Dubuffet

« Ce sont des ouvrages exécutés par des personnes indemnes de culture artistiques, dans lesquels donc le mimétisme, contrairement à ce qui se passe chez les intellectuels, ait peu ou pas de part, de sorte que leurs auteurs y tirent tout (sujets, choix des matériaux mis en œuvre, moyens de transposition, rythmes, façons d'écritures, etc.) de leur propre fond et non pas des poncifs de l'art classique ou de l'art à la mode. Nous y assistons à l'opération artistique toute pure, brute, réinventée dans l'entier de toutes ses phases par son auteur, à partir seulement de ses propres impulsions. De l'art donc où se manifeste la seule fonction de l'invention, et non celles, constantes dans l'art culturel, du caméléon et du singe ».



d'après « L'Art Brut préféré aux arts culturels, Paris, Galerie René Drouin, 1949 »

Jean-Luc Tappy



Du 27 novembre 2026 au 25 avril 2027

L'UNIVERS D'ARMAND SCHULTHESS

Dans les années 1950, le Suisse Armand Schulthess (1901-1972) a entrepris d'édifier un environnement exceptionnel dans le canton du Tessin. Cette œuvre protéiforme se déployait en plein air sur une parcelle de près de 18 000 m2. Elle était constituée d'un réseau de sentiers, de passerelles, de ponts et d'escaliers, et d'une multitude d'objets et installations suspendues, souvent aux arbres : pièces et plaques métalliques récupérées, qu'il gravait d'inscriptions témoignant de ses connaissances encyclopédiques, notamment dans le domaine des sciences et de la philosophie.

Un peu de patois

Voici un petit texte concernant les étourneaux, ces oiseaux très actifs en cette période de vendanges. Vous découvrez ici un peu de l'humour des Vaudois !



Lovi è lè z'ètorné

Lovi, l'è on tot bon vegnolan de pè Tserdone. L'a 'nna balla vegne pé lè Rueyres; todzo bin vitriolâïe, rein d'odioume, de monitchiâ quemet lo piapau, lo traini âo la rebbia. Asse balla quemet 'nna dzouvene mariâïe.

Dèvant lè veneindze, la coumoûna l'a nommâ on vouârda-vegne por épouâirî cllio que sant vegnû por robâ, et on pètâiru por tyâ lè z'ètorné. Mâ lè z'ètorné l'ant asse dâi get.

Se lo pètâiru l'è pè lè z'allours, âo tsî lo cabartié, Franchoi Bonvin, faut allâ medzî pè lè Rueyres !

L'è dinse que l'ant compllièmeint piounâ la vegne âo Lovi. L'è djuste restâ on bocon por treimpâ lo dzemottiau.

La demeindze d'aprî lè veneindze l'a falyu allâ âo pridzo. Monsu lo Menistro l'a devesâ sû la Bilbya, que de: « Les oiseaux du ciel ne sèment ni ne moissonnent et pourtant votre Père Céleste les nourrit ».

Tot d'on coup lo Lovi s'è levâ et tot grindzo l'a de: « Estiusâ mè, Monsu lo Menistro, mâ stî l'an, l'è mé que l'a balyî à medzî âo z'ozî dâo cié. Sa pas porquie Monsu Noé, noûtron premî vegnolan l'a betâ duve z'ètorné sû l'artse. Mè faut l'erdzeint dâi veneindze, du que pè l'ottô ma fenna et trâi bouébe l'arant fam ».

Lo Franchoi d'Amon

Louis et les étourneaux

Louis, c'est un tout bon vigneron près de Chardonne. Il a une belle vigne aux Rueyres qui a toujours été bien soignée, pas d'oïdium, de mauvaises herbes comme la renoncule, le chiendent ou ces autres herbes indésirables. Aussi belle qu'une jeune mariée.

Avant les vendanges, la commune a nommé un « garde-vigne » pour épouvanter ceux qui viennent pour voler du raisin, muni d'un fusil pour tuer les étourneaux.

Mais les étourneaux ont aussi des yeux. Si le fusil est plus loin dans les environs ou chez le cabaretier François Bonvin, alors, il faut aller manger aux Rueyres.

C'est ainsi qu'ils ont complètement dépouillé la vigne de Louis. Il en est juste resté assez pour pleurer.

Le dimanche après les vendanges, il a fallu aller au culte. Monsieur le Ministre a parlé de la Bible qui dit: « Les oiseaux du ciel ne sèment, ni ne moissonnent et pourtant votre Père Céleste les nourrit ».

Tout à coup, Louis s'est levé et très en colère a dit: « Excusez-moi, Monsieur le Ministre, mais cette année, c'est moi qui ai donné à manger aux oiseaux du ciel. Je ne sais pas pourquoi Monsieur Noé, notre premier vigneron a pris deux étourneaux dans l'arche. Il me faut l'argent des vendanges, sinon à la maison ma femme et mes trois enfants auront faim ».

François d'en-haut



BÂTIMENT DE L'ANCIEN ÉMETTEUR NATIONAL
RTE DE PEYRES-POSSENS 27, SOTTENS

PETITE RESTAURATION SUR PLACE, PARKING
PAIEMENTS CASH & TWINT UNIQUEMENT



Le cinéma d'Echallens a été fondé en 1946... il a donc 80 ans cette année !

Nous reparlerons de cet établissement dans notre prochain ECHO...

Jean-Luc Tappy

Au Cadratin, ça bouge !

Depuis novembre dernier, une nouvelle équipe a repris la gestion de l'atelier typographique Le Cadratin installé depuis 2018 dans locaux de l'ancien émetteur national à Sottens. En perspective, des nouvelles productions, des workshops, une remise en état des plus vieilles presses ...et un but principal : continuer à faire vivre les savoir-faire typographiques tout en invitant le public à les découvrir !

Depuis juin 2026, le sérigraphe Thomas Mottet, dit Colormakerz et anciennement établi à Chavornay, s'est installé aux côtés du Cadratin. Une nouvelle collaboration entre différentes techniques d'impression est lancée !

Pour fêter les 15 ans de l'atelier Colormakerz et son installation à Sottens, Thomas Mottet et l'association des Vrais Amis du Cadratin organisent un événement haut en couleurs. À l'occasion d'une **exposition collective**, plus de vingt artistes sont invités à imaginer des créations originales qui allient toutes à leur manière le texte et l'image. Celles-ci seront imprimées selon les techniques utilisées dans les locaux de l'ancien émetteur : la sérigraphie et l'impression typographique avec des caractères en plomb et en bois.

Au total, vingt univers artistiques à venir découvrir dans une ambiance conviviale lors du vernissage le samedi 28 novembre à 11 heures à l'Atelier typographique Le Cadratin, Route de Peyres-Possens 29, 1062 Sottens.

Fidèle à son habitude, un apéro riche sera offert par l'association. Une activité pour petits et grands sera également organisée sur place.

L'exposition est accessible gratuitement à partir du 3 décembre jusqu'au printemps 2027, selon les **horaires d'ouverture habituels** ainsi que **le 12 décembre à l'occasion du Noël de l'Émetteur.**

LE CADRATIN
ATELIER TYPOGRAPHIQUE

Fondation Le Cadratin
Emetteur national
Rte de Peyres-Possens 29
1062 Sottens

Horaire d'ouverture
Jeudi et vendredi de 10:00 à 16:00

Une offre spirituelle pour les enfants

« Est-ce que Dieu existe ? »
« Pourquoi sommes-nous sur Terre ? »
« Pourquoi certaines choses sont-elles injustes ? »
« Pourquoi est-ce parfois si difficile de bien s'entendre avec les autres ? »

Les enfants se posent de grandes questions. Parfois, ils n'osent pas les poser. Parfois, ils cherchent simplement un endroit où pouvoir en parler librement, sans avoir besoin de trouver la « bonne » réponse.

Dans la paroisse du Plateau du Jorat, nous proposons des espaces de rencontre et de réflexion pour les enfants et les familles.

À partir de récits de la Bible, nous ouvrons ensemble des discussions autour de questions qui rejoignent leur vie : les émotions, les relations aux autres, la confiance, les choix, les inquiétudes, la différence, le sens de la vie…

L'objectif n'est pas de transmettre des connaissances, mais d'offrir aux enfants un espace où ils peuvent être eux-mêmes, exprimer ce qu'ils ressentent, poser leurs questions, écouter celles des autres et découvrir différentes façons de regarder le monde.

Les récits bibliques deviennent alors des portes d'entrée pour réfléchir à ce qui nous touche profondément : Qui suis-je ? Qu'est-ce qui donne du sens à ma vie ? Comment prendre soin de moi et des autres ? Où trouver de l'espérance quand les choses sont difficiles ?

Aucune question n'est trop grande, trop petite ou « bizarre ». La curiosité et le questionnement ont toute leur place.

Cette proposition s'adresse à toutes les familles, que vous soyez pratiquants, éloignés de l'Église ou simplement curieux. Il n'est pas nécessaire d'avoir l'habitude de fréquenter la paroisse pour que votre enfant participe. Vous pouvez venir une fois, revenir de temps en temps ou participer régulièrement : chacun trouve son rythme.

- Culte de l'enfance, 6–10 ans : un dimanche matin par mois. Découvrir les récits bibliques, partager, cuisiner, s'émerveiller et mettre des mots sur ce que l'on vit.

  Renseignements Denise Dunant 077 415 73 85

- KT 7/8, 10–12 ans : un mercredi après l'école par mois. Approfondir les grandes questions, échanger, réfléchir et confronter ses points de vue dans un espace bienveillant.

  Renseignements Nina Jaillet 079 704 38 71



- Dès 13 ans, des rencontres dans la région du Gros-de-Vaud sont proposées à des lieux et horaires variables.

  Renseignements Nina Jaillet 079 704 38 71

- Espace famille Bercher : un samedi ou dimanche par mois. Vivre ensemble un temps de partage autour de la spiritualité, des relations et des questions qui traversent nos vies.

  Renseignements Clémentine Bussard 079 855 47 72

Les dates des rencontres sont sur le site de la paroisse.

Un atelier a fleuri

En mai 2025, un nouvel atelier a vu le jour sur le territoire de la commune. À Sottens, plus précisément au chemin de la Solitude, Maëlle Bühler s'est lancée dans la création florale. Couronnes, bougeoirs ou bouquets divers, elle laisse libre cours à sa créativité dans son temps libre, en parallèle de son activité d'horticultrice.

Les bénéfices tirés de la vente de ses créations lui permettent de financer une autre activité qui lui tient à cœur, prendre soin de sa petite ménagerie. En plus des poules, des lapins, des cochons d'Inde et de ses chats, elle s'occupe de chevaux, de poneys et d'un âne. Au total, elle veille sur 28 bêtes, toutes recueillies après avoir été abandonnées ou victimes d'autres cas de maltraitance.

Samedi 14 novembre, elle ouvrira les portes de son atelier de 10 h à 17 h, au chemin de la Solitude 10b, à Sottens, afin de faire découvrir ses créations à un plus large public. Soupe et petite restauration seront également proposées sur place.

Margaux Krieg





Maëlle a présenté ses créations au marché, à Moudon.

Dernière séance du Conseil communal : une rencontre extra-muros sous le signe de la convivialité

La dernière séance du Conseil communal s'est tenue le 15 juin dernier au refuge de Riond-Bosson, dans un cadre propice aux échanges et à la bonne humeur. Cette rencontre particulière a permis de clore la législature dans une ambiance chaleureuse, tout en offrant un moment privilégié afin de remercier celles et ceux qui se sont engagé-e-s au service de la collectivité.

Au fil des années – parfois bien au-delà de la seule législature – les conseillères et conseillers ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences pour faire avancer les projets de notre commune. Leur implication, souvent discrète mais toujours essentielle, mérite d'être saluée avec reconnaissance.

Un remerciement tout particulier a été adressé à Bernard Joss, municipal sortant, qui a choisi de consacrer davantage de temps à d'autres activités. Son engagement, sa disponibilité et son sens du service ont été relevés et se sont traduits par de chaleureux applaudissements. Son départ ouvre une nouvelle page, mais son empreinte restera bien présente dans les projets menés durant ces dernières années.

La séance s'est conclue dans une atmosphère détendue et amicale, autour d'une grillade généreuse, permettant à tout un chacun de partager un moment simple, authentique et convivial. Ces instants rappellent que le Conseil communal n'est pas seulement une institution : c'est une aventure humaine, faite de rencontres, de discussions, d'échanges de points de vue, mais surtout de respect.

Un respect profond pour le travail de fond réalisé par la Municipalité, ainsi que pour toutes les personnes qui l'entourent et contribuent, parfois dans l'ombre, à mener à bien des dossiers souvent longs, complexes ou épineux. Cette collaboration, patiente et constructive, est au cœur de la vie démocratique locale.

Alors que cette législature touche à sa fin, le Conseil communal se réjouit de reprendre ses activités pour un nouveau cycle. L'arrivée de nouveaux membres apportera des idées inspirantes et une dynamique renouvelée, dans la continuité du travail accompli.

Plus qu'une transition, c'est une promesse : celle de poursuivre ensemble, avec engagement et respect, au service de la commune et de ses habitants.

Stéphanie Grimm







La Jeunesse de Dommartin/Villars-Tiercelin : bien plus qu'une bande de copains



Une équipe soudée, joyeuse et qui semble bien primée !

Qu'est-ce qu'une société de jeunesse ? Pour beaucoup, c'est un souvenir d'enfance, une tradition villageoise, ou simplement « les jeunes qui organisent les fêtes ». Mais derrière ce mot se cache bien plus : une véritable dynamique de village, portée par des jeunes de 16 à 35 ans, unis par l'envie de faire vivre les villages de notre région.

Concrètement, qui sommes-nous ? Un groupe varié, où se croisent apprentis, étudiants et jeunes actifs, tous animés par la même envie : se retrouver, s'investir pour nos villages et créer des souvenirs qui durent. Pas besoin d'être un grand sportif, un as de la cuisine ou un expert en organisation : la seule condition, c'est la motivation et l'envie de participer !

Notre calendrier ne manque pas d'occasions de le prouver. Tout au long de l'année, nous organisons diverses manifestations au sein de nos patelins, sans oublier notre participation aux Girons et autres manifestations durant l'été. Chaque évènement est aussi l'occasion de rendre service à nos villages, que ce soit lors des fêtes locales ou simplement être là quand on a besoin de nous.

D'ailleurs, notre prochain rendez-vous approche à grands pas : Le traditionnel **souper fondue** aura lieu le **14 novembre à la grande salle de Dommartin**.

Mais une jeunesse, ça ne vit que grâce à ses membres, c'est là que vous entrez en jeu ! Que vous ayez 16 ans tout frais ou que vous cherchiez simplement à vous investir localement, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles têtes motivées pour perpétuer ces traditions et en inventer de nouvelles. Rejoindre la jeunesse, c'est rejoindre une super équipe, tisser de nouvelles amitiés à travers le canton et vivre des moments inoubliables.

Envie d'en savoir plus ou de nous rejoindre ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un de nos évènements, ou à contacter un de nos membres !

La secrétaire, Béatrice Quinn 077 525 29 74

RUN2AID 24H Running 2026

Cette année, du 30 au 31 mai 2026, pour la 4ème édition de la RUN2AID 24H Running à Villars-Mendraz, nous avons pu encore prouver que la solidarité et l'engagement paient.

Durant 24 heures, ce sont plus de 560 personnes qui ont enfilé leur tenue de sport pour parcourir 7'896 km dans les bois de Jorat-Menthue. Des kilomètres qui ne cessent d'augmenter, magique !

Grâce au soutien de la commune, des villageois, des bénévoles, des coureurs, des marcheurs, des soifeurs et des mangeurs…, nous avons pu verser **16'000.-** à nos 2 associations cette année:

Différences Solidaires

www.differences-solidaires.ch (Activités sportives adaptées pour personnes à mobilité réduite)

Fondation proactif

www.fondation-proactif.ch (DYScerner une boîte à outils pédagogique pour les troubles DYS et TDAH)

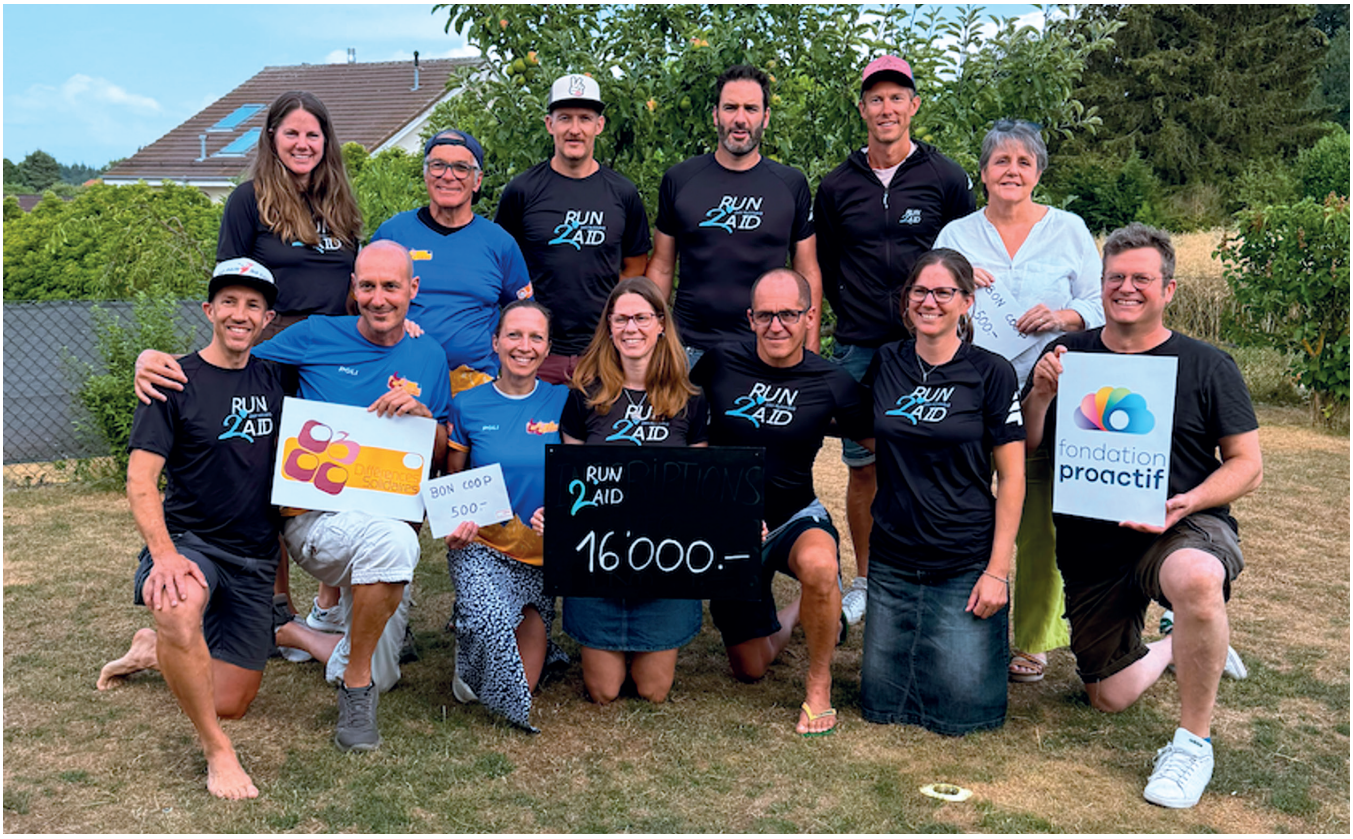
Une magnifique somme qui permettra de faire avancer concrètement leurs actions et leurs projets. Allez voir sur leur site internet leur travail, c'est remarquable.

Un immense **MERCI** à vous tous qui avez participé à cette aventure et qui rendez ce soutien possible.

Ensemble, nous prouvons que le sport peut aussi être un formidable élan de générosité.

Le STAFF de la RUN2AID se réjouit déjà de la **5ème édition** qui se déroulera du **22 au 23 mai 2027**.

Pour l'association, Pascale Tanniger



Une fin d'année pleine de rencontres...
... et un printemps tout aussi riche !

À l'Antenne, pas question d'hiberner !

Ces prochains mois seront placés sous le signe de la culture, du partage, de la parentalité, de la créativité et surtout... de la rencontre.



photo d'intérieur © Celynek I celynek.com I @celynekpro

Les rendez-vous à ne pas manquer

OCTOBRE · Histoires & créativité

28.10 • Limonade littéraire — Une lecture théâtralisée pleine de fantaisie pour les **4-8 ans**.

14 et 28.10 • Ateliers d'initiation à l'aquarelle avec François Rochat

31.10 • Il était un samedi · spécial Halloween — Histoires et bricolage. Maquillages réalisés par **Inès**

NOVEMBRE · Regards & rencontres

4.11 – Happy birthday l'Antenne ! — Viens fêter les 7 ans de l'Antenne. Gâteau offert.

5, 7 et 8.11 - Festival du film documentaire Let's Doc ! — Des films, des regards. S'émouvoir, échanger.

DÉCEMBRE · Un mois festif

4.12 · Fenêtre de l'Avent de l'Antenne — Moment festif accompagné par les mélodies de Gabor & Veronica.

5.12 - Il était un samedi — Histoires et bricolage autour de **Saint-Nicolas et de Noël**.

8.12 - Atelier de portage — Moment d'échange pour les jeunes parents autour des différentes façons de porter bébé.

12.12 - Marché de Noël de l'Émetteur — Flâner, faire quelques trouvailles et profiter ensemble de l'ambiance des fêtes.

JANVIER · Maternité & écriture

16.01 - Train de maternité — Une lecture théâtralisée de **Carole Dubuis** autour des émotions, des questionnements et des bouleversements de la maternité.

17.01 - Figures de mères — atelier d'écriture pour prolonger la réflexion sur la maternité et mettre les expériences en mots.

FÉVRIER · Se tenir au chaud

20.02 - Inauguration de notre premier **Match aux cartes !** — Joueur confirmé ou simple curieux : venez jouer, rire et partager une soirée fair-play et conviviale. Soupe offerte

MARS · Réveillons le printemps

2.03 - Bonnes ondes spéciale sommeil de l'enfant de 0 à 5 ans. — Une rencontre pour **s'informer, échanger et repartir avec quelques pistes utiles** pour les nuits des petits… et des grands !

17.03 - Atelier bricolage entre adultes — création d'une décoration aux couleurs du **printemps ou de Pâques.**

➤ N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver tous les événements. D'autres événements s'ajoutant au fil de l'année.

Toute l'année - les rendez-vous réguliers

Il était un mercredi - Histoires & bricolage pour les enfants accompagnés d'un adulte.

A vous de jouer - Une soirée jeux réservée aux adultes. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour jouer !

Café des parents - Un moment pour souffler, discuter et partager ses expériences.

A l'endroit, à l'envers - Le café tricot : aiguilles en main ou simplement envie de papoter, bienvenue !

Amma Café - Une pause détente avec les massages de Gianina.

La Vie des papas - Un espace d'échange entre pères autour du quotidien et de la parentalité.

Club de lecture - Pour parler livres, histoires et coups de cœur et même parfois, rencontrer les auteurs.

Cercle de femmes - Un espace de parole, d'écoute et de partage dans une ambiance bienveillante.

▸ Retrouvez toutes les dates sur le site de l'association et sur les réseaux.

Et si on se rencontrait ?

Que vous veniez seul, en famille, pour une activité ou simplement pour prendre un café, **vous êtes les bienvenus à l'Antenne !**

Horaires du café

Mercredi et vendredi	9h-11h30 et 15h-17h30
Jeudi et samedi	9h-11h30

Nouveauté 2026 – ouverture aussi pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël-Nouvel An)



Envie de donner un coup de main ?

L'association vit aussi grâce à ses bénévoles. Quelques heures par-ci par-là suffisent : tenir le café, aider lors d'un événement, accueillir les participants… Chacun peut contribuer selon ses envies et ses disponibilités.

Alors n'hésitez pas à nous contacter et bienvenue dans l'équipe !

Marie-Maude Cavin

Let's Doc ! - le mois du documentaire pour tous et toutes



4ème édition : 1er au 30 novembre dans toute la Suisse

Let's Doc !, c'est l'occasion unique de découvrir la richesse et la diversité du cinéma documentaire – des rendez-vous pour ouvrir grand les yeux, le cœur et l'horizon. Let's Doc !, c'est aussi des rencontres avec des cinéastes et des invité·es pour débattre sur les sujets qui animent notre société.

L'association l'Antenne se réjouit de participer pour la deuxième fois à ce festival du film et vous a concocté quatre moments de projection thématiques, accompagnés d'invités et d'animations, pour prolonger les échanges après les films !

Le bar de l'Antenne ouvrira 30 minutes avant chaque séance et vous proposera boissons, planchettes apéro ou popcorn à déguster avant, pendant ou après les documentaires !

Informations complémentaires
www.letsdoc.ch
www.l-antenne.ch

Prix
10.00 / entrée

Horaires
Ouverture de la salle 30 minutes avant les projections

Ouvert à tous, sur inscription
par le QR Code ci-contre

Lieu
Association l'Antenne
Rue du Collège 10, Sottens

Parking
Rte de Moudon, face à l'épicerie Poivre & Self et à l'ancien émetteur, Rte de Peyres-Possens 27



©Ciné-Doc - L'ancienne salle de classe était pleine lors de la projection du film Riverboom en novembre 2025



5 novembre - 20h I dès 18 ans

The Day Iceland Stood Still (vostfr) de Pamela Hogan, Hrafnhilfur Gunnarsdóttir

Un matin d'automne 1975, 90% des femmes islandaises ont refusé de travailler, de cuisiner ou de s'occuper des enfants, paralysant ainsi leur pays et contribuant à en faire le " meilleur endroit au monde pour être une femme ". Racontée pour la première fois par les principales intéressées et enrichie d'animations ludiques, cette histoire est à la fois subversive et étonnamment drôle.

Suivi d'un moment d'échange avec une intervenante.

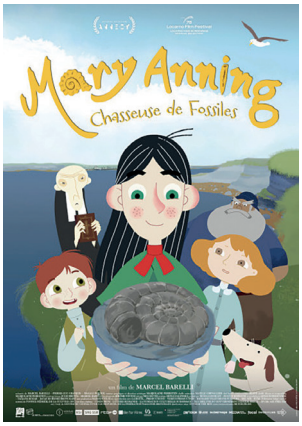


7 novembre - 20h I dès 18 ans

Nicole Nicole de Lauren Dällenbach

Nicole et Alberte vivent depuis plus d'un demi-siècle au bord du lac Léman dans une grande maison au décor désuet. Nicole, dont on n'a jamais imaginé qu'elle puisse vivre seule, et Alberte, dévouée à sa fille mais terrifiée à l'idée d'en être séparée, semblent inséparables. Alors que la soeur aînée de Nicole rêve de la voir s'émanciper enfin, Alberte doute de son autonomie. Face à l'inertie de cette situation, la réalisatrice se rapproche de sa tante Nicole. En introduisant une caméra au sein de sa famille, elle offre à Nicole la possibilité d'exister dans un espace créatif émancipateur.

Suivi d'un moment d'échange avec une intervenante.

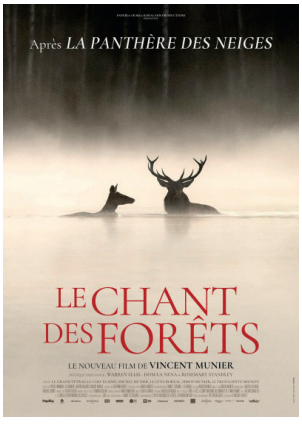


8 novembre - 10h I dès 6 ans

Mary Anning, chasseuse de fossiles de Marcel Barelli

À 12 ans, Mary passe ses journées à explorer le bord de mer à la recherche de fossiles - ces drôles de pierres venues d'un autre temps. Elle est persuadée que si elle parvient à percer le secret d'un mystérieux croquis laissé par son père comme seul héritage, elle pourra sortir sa famille de la misère. Ce qu'elle découvrira fera de Mary la première paléontologue de l'ère moderne.

Un cahier d'activité sera proposé aux enfants en fin de séance.



8 novembre - 16h I dès 6 ans

Le chant des forêts de Vincent Munier

Après "La Panthère des neiges", Vincent Munier nous invite au coeur des forêts des Vosges. C'est ici qu'il a tout appris grâce à son père, naturaliste, ayant passé sa vie à l'affût dans les bois : lire les empreintes, connaître les endroits où les animaux mangent, chassent, construisent leurs nids et dorment. Il est l'heure pour eux de transmettre ce savoir à Simon, le fils de Vincent. Ensemble, ils partent à la découverte de la diversité et de la beauté époustouflante de la nature, respirant au rythme de la forêt et du monde animal.

En présence d'Antoine Lavorel, photographe animalier.

L'harmonie des pétanqueurs

Pour la sortie annuelle de la chorale de Villars-Tiercelin, direction Montreux pour une initiation aux boules et un championnat mondial de l'harmonie des pétanques.

Tout le monde s'attendait à quelques terrains de gravier comme nous pouvons en avoir à Villars-Tiercelin. Un temple de la pétanque nous a été offert et nous l'avons découvert, équipé de dix pistes pour jouer, une cuisine complètement agencée, des canapés pour suivre les matches et une magnifique charpente telle une cathédrale pour faire résonner ces lieux de nos voix. On aurait pu entendre quelques stars également, puisque Henri Salavador, Manolo - l'ex-chanteur des Gipsy Kings - ou, dans un autre registre, Pierre Richard sont venus jouer au boulodrome de Montreux. L'histoire de ces visites nous a été contée par Livio Grando, le président de ces lieux, qui nous a reçu tels des papes. Il pourra rajouter l'Harmonie des Forêts à son palmarès des vedettes venues fouler ses lieux ! Après quelques échauffements, le tournoi a été lancé. Des rires ont résonné, des cochonnets balancés et une finale au sommet a été disputée. Une catastrophe s'est toutefois produite : le président a été défait devant tous ses pauvres choristes en larmes. Lors de la répétition du lundi suivant la sortie, le " commandante " a osé demander aux chanteurs s'ils s'étaient remis de l'avoir vu perdre, ils ont répondu qu'ils en rigolaient encore !

Les parties terminées, des poignées de main serrées, un 51 obligatoire et un repas pour rassasier tout le monde furent de mise.

Une fois le dessert pris, nous avons quitté Montreux direction la tour du Mont Pèlerin. Notre petite troupe arrivée au pied du monument nous avons été élevés dans les airs grâce à un ascenseur en partie vitré. La directrice et le président devaient s'accrocher à ce qu'ils pouvaient et chanter quelques chansons réconfortantes car le vertige les a rapidement tétanisés. En haut du perchoir, nous avons essayé d'apercevoir le coq du temple de Villars-Tiercelin, hélas il ne s'était pas envolé assez haut en ce jour ensoleillé.

La suite des opérations ?

Nos spectacles qui se tiendront le dimanche **1er novembre dès 17h** avec de la petite restauration et le **samedi 7 novembre dès 20h**, avec notre célèbre repas saucisse aux choux. Nous aurons comme deuxième partie les accordéonistes de l'Echo du Léman le dimanche et les Grandes Berthe qui revisiteront des tubes de la chanson française avec humour le samedi. On se réjouit de vous accueillir.

Gilles Rosselet



L'équipe au complet



Le temple de la pétanque et ses pistes

Marché de Noël à Villars-Mendraz

Le samedi 5 décembre 2026, de 10h00 à 17h00, le Café de la Poste à Villars-Mendraz vous invite à son marché de Noël sur la terrasse de l'établissement.

Dans une ambiance chaleureuse et festive, venez découvrir de nombreux stands d'artisanat ainsi que de belles idées cadeaux, tout en profitant de gourmandises et de spécialités de la région.

Pour les gourmands, le Café de la Poste proposera notamment un bar à huîtres, du foie gras, des planchettes, une délicieuse soupe aux pois servie dans le chaudron, des crêpes, des pâtisseries et diverses gourmandises maison.

Les amateurs de fromage pourront également se réchauffer autour des fondues des « Pintes ouvertes – édition 2026 », servies à l'intérieur du restaurant, bien au chaud : saucisson, pain, pommes de terre et un verre de Chasselas pour CHF 22.–.

Plusieurs bars vous permettront de profiter de boissons variées, avec notamment le traditionnel vin chaud, parfait pour accompagner cette journée de fête.

Le stand des gourmandises maison du Café de la Poste vous permettra également de repartir avec quelques spécialités à déguster ou à offrir : foie gras, différentes viandes séchées aux épices de Boeufiôle, morilles, caramels à la crème et box cadeaux.

Et bien sûr, le Père Noël sera de la partie pour le plaisir des petits comme des grands !

Une journée placée sous le signe de la convivialité, des produits régionaux et de l'esprit de Noël, à partager en famille ou entre amis.

Venez nombreux !

Terrasse du Café de la Poste – Villars-Mendraz

Samedi 5 décembre 2026, de 10h00 à 17h00

Places de parc I Bus postal – arrêt « Croisée »





Le dernier acte

C'est le titre de la pièce de théâtre (écrite par Françoise Bettex et mise en scène par Gabriel Pidoux) qui accompagnera le programme musical 2026 (dirigé par Pamela Fleury) du choeur mixte " Les Trois Sapins " de Peney-Le-Jorat.



En plein Paris, face à la Seine, entre un vieux théâtre aux éclats ternis et les pierres silencieuses d'un cimetière de quartier, le café du théâtre tient encore debout. Gaston sert les cafés comme on entretient une flamme ancienne. Eva sa petite-fille, veille à ce que la lumière ne s'éteigne pas tout à fait.

Les jours de pluie, quelques âmes s'y abritent. Deux veuves murmurent l'absence de ceux qui ne répondent plus.

Une femme aux traits las, confie son chagrin, sur le comptoir du bar et deux femmes rêvent d'une scène où leurs vies prendraient une autre forme.

Puis un homme s'assied, il écoute plus qu'il ne parle. Et imperceptiblement, les silences changent de poids, les mots trouvent un autre écho, les gestes semblent répétés.

Dans ce café au bord de l'eau, entre les vivants et leurs fantômes, quelque chose se joue...

Sans que l'on sache s'il s'agit d'un lever de rideau... ou d'un dernier acte...

Nous vous attendons nombreux comme chaque année !

Mais....une soirée supplémentaire est agendée en lien avec les nouvelles normes de sécurité et afin que chacun et chacune soit confortable !

Au plaisir de vous retrouver pour partager de chaleureux moments !

Alors à vos agendas

28 I 29 novembre & **3 I 5 I 6 décembre**

Le jeudi et les samedis	Spectacle à 20h, portes dès 19h, petite restauration salé/sucré
Les dimanches	Spectacle à 17h, portes dès 16h, repas après spectacle, pâtisseries
Réservations	079 677 10 31 de 18h30 à 21h (sauf le mardi jour de répétition)



Et si le coeur vous en dit, venez chanter avec nous le mardi dès 20h à la grande salle de Peney-Le-Jorat.

Avec nos remerciements et nos meilleures salutations.

Marina Morel secrétaire des " Trois Sapins "

Amour et musique...



Une scène colorées et intergénérationnelle

C'est le thème du prochain spectacle de La Sittelle et Lè Maïentzettè, prévu les samedi 13 et dimanche 14 mars 2027 à Peney et le samedi 20 mars à Palézieux-Village.

Danses et chants sont choisis, il reste à nos écrivains et écrivaines à poursuivre l'écriture de cette intrigue, en peaufinant l'ébauche du texte déjà bien avancé.

La première partie verra et entendra danses et chants composant la base de la première partie du spectacle et introduisant la seconde partie consacrée à la résolution de l'intrigue. Quelques indiscrétions nous laissent supposer que nous serons dans une gare bien animée. Les voyageurs trouveront-ils leur chemin et le bon train. Celui-ci partira-t-il à l'heure… du bon quai. Entendrez-vous les annonces nasillardes, les panneaux seront-ils justes, les adieux seront-ils émouvants, le bruit sera-t-il supportable… Vous saurez tout cela au mois de mars.

Et si l'envie vous vient de participer avec toute notre équipe à d'autres aventures, en chantant, dansant, jouant, décorant, rejoignez-nous, nos membres vous renseigneront et vous guideront avec plaisir.

Notre site : www.chanter-danser.ch





Les Fenêtres de l'Avent de Jorat-Menthue

Inscriptions 2026

Sottens

Faites vivre la magie de Noël à Sottens !

Chères Sottenoises, chers Sottenois,

À l'approche de Noël, la tradition des **Fenêtres de l'Avent** revient à Sottens !

Durant le mois de décembre, les habitants sont invités à décorer une « fenêtre » afin de faire vivre, jour après jour, la magie de Noël dans notre village.

Et si cette année, c'était vous ?

Seul(e), en famille, entre voisins ou entre amis, chacun peut participer à sa manière. Il suffit de choisir une date et de préparer une décoration avec le nombre choisi. Et pas de souci si vous n'avez pas de fenêtre donnant sur la rue : **une porte, un balcon, une boîte aux lettres ou tout autre espace visible depuis l'extérieur peut parfaitement faire l'affaire !**

Et pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour partager un petit moment convivial ? **Un apéro, un verre de vin chaud, quelques biscuits, une musique de Noël**… Rien n'est obligatoire, mais toutes les attentions sont les bienvenues pour faire vivre l'esprit de Noël dans le village.

Que vous soyez créatifs, gourmands ou simplement désireux de contribuer à l'ambiance de Noël au village, **toutes les idées sont les bienvenues !**

Inscrivez-vous et faites briller Sottens pendant l'Avent !

Inscriptions avec le QR code ci-contre ou au 076 383 53 51

Le calendrier final sera affiché dans le village et distribué dans les boîtes aux lettres.

Marie-Maude Cavin

Peney-le-Jorat

En ce début d'automne, il est temps de penser aux traditionnelles fenêtres de l'Avent.
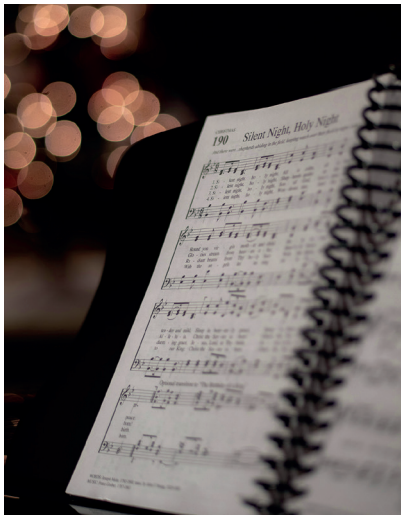
Nous vous invitons à vous inscrire au moyen de la feuille affichée au pilier public du 1er novembre au 23 novembre 2026. La collation n'est pas une obligation et n'hésitez pas à vous regrouper.

La liste définitive des fenêtres sera insérée dans vos boîtes aux lettres.

Nous nous réjouissons de partager ces moments conviviaux avec vous du 1er au 24 décembre de 19h00 à 20h00.

Natacha Gavillet et Chantal Lanz

Attendre Noël en chantant...



A nouveau, l'une des fenêtres de l'Avent de Peney-le-Jorat rassemblera petits et grands pour **une chantée le vendredi 11 décembre** devant le grand sapin illuminé de l'église.

Tu as au moins 5 ans, tu aimes chanter ?

Viens participer aux répétitions hebdomadaires dès le début novembre. En cas d'intérêt, merci de contacter Aurélie Gurtner, pour définir l'horaire, au 079 664 22 50.

Christianne Cornu Cavin se réjouit de ta venue.

Villars-Mendraz

La période de l'Avent se profile gentiment à l'horizon….. Il est bientôt temps de penser aux Fenêtres de l'Avent.

Comme chaque année, nous vous invitons à participer à ce moment convivial et de faire vivre l'esprit de Noël dans notre charmant village.

Toutes les informations détaillées ainsi que les modalités d'inscription vous seront communiquées au début du mois de novembre dans vos boîtes aux lettres.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour cette nouvelle édition.

Pascale Tanniger et Laëtitia Henchoz

Les activités sociales & culturelles de Jorat-Menthue



Novembre

1 et 7
Soirées Chœur Mixte
Villars-Tiercelin, Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts

5, 7 et 8
Let's Doc - festival du cinéma documentaire suisse et international
Sottens, Association l'Antenne

14
Souper fondue
Dommartin, Jeunesse de Dommartin / Villars-Tiercelin

27
Les Grandes Tablées - Brunch de Noël
Sottens, Association l'Antenne

28
Souper bressane
Dommartin, Jeunesse de Villars-Mendraz

28 et 29
Soirées Chœur Mixte
Peney-le-Jorat, Chœur Mixte les Trois Sapins

29
Vide grenier
Villars-Tiercelin

Décembre

5
Distribution sapins et récolte Telethon
Villars-Mendraz, Jeunesse de Villars-Mendraz
Peney-le-Jorat, Jeunesse de Peney-le-Jorat

3, 5 et 6
Soirées Chœur Mixte
Peney-le-Jorat, Chœur Mixte les Trois Sapins

12
Distribution sapins
Sottens, Montaubion-Chardonney et Villars-Tiercelin

12
Noël à l'Emetteur - Marché de Noël et divers ateliers
Sottens, Association l'Antenne, le Cadratin, l'Atelier 765 et des artisans de la région

13
Marché de Noël
Villars-Tiercelin

2027

Janvier

16
Train de maternité, lecture théâtralisée suivie d'un moment d'échange
Sottens, Association l'Antenne

30
Souper
Peney-le-Jorat, Jeunesse de Peney-le-Jorat

30
Loto Vaudois
Villars-Tiercelin, FC Villars-Tiercelin et Jeunesse de Villars-Mendraz

Février

5
Les Grandes Tablées - Brunch de Noël
Sottens, Association l'Antenne

20
Match aux cartes
Sottens, Association l'Antenne

Mars

13 et 14
Soirées annuelles
Peney-le-Jorat, Groupe Folklorique La Sittelle

Avril

3
Bal de jeunesse
Peney-le-Jorat, Jeunesse de Peney-le-Jorat

Mai

1 au 30
La Suisse Bouge
Commune de Jorat-Menthue

22 et 23
24H Running
Villars-Mendraz, RUN2AID

29
La Tavolata - Fête des voisins de Jorat-Menthue
Sottens, Association l'Antenne

Etat civil

Les naissances

4 avril 2026	Mélia Vulliamoz, Peney-le-Jorat
6 avril 2026	Samuel Morier, Peney-le-Jorat
11 avril 2026	Neal Joshua Gerber, Villars-Tiercelin
20 mai 2026	Solal Merlin Thüler, Peney-le-Jorat
9 juin 2026	Milo Picardel-Vaillier, Villars-Mendraz
26 juillet 2026	Liam Sauteur, Villars-Tiercelin
1 septembre 2026	Audrey Keller, Villars-Tiercelin

Les décès

8 juin 2026	Alexandre Parisod, Peney-le-Jorat
8 juillet 2026	Jacqueline Gavillet-Borloz, Peney-le-Jorat
27 juillet 2026	Georgette Badan, Villars-Tiercelin
18 août 2026	Jean-Maurice Hauser, Villars-Tiercelin
5 septembre 2026	Georges Gavillet, Peney-le-Jorat

Infos du journal

Prochaine parution
Avril 2027

Délai de retour des articles
31 mars 2027

Transmission des articles
Afin de faciliter la conception du journal, merci de transmettre les éléments d'articles selon les informations ci-dessous :

- Texte au format Word ou équivalent
- Image ou photo en jpg HD
- Logo ou annonce en eps ou pdf vectoriel

En général, les articles se retrouvent dans le journal selon la place disponible.

Nous ne pourrons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

Les correspondants locaux

Simone Balmer
Ch. de la Bassire 4, 1061 Villars-Mendraz
079 580 02 52 I monesin@gmail.com

Véronique Delessert Pernet
Ch. de l'Ancien Réservoir 1, 1059 Peney-le-Jorat
079 471 09 08 I vero.delessert@bluewin.ch

Margaux Krieg
Vue des Alpes 5B, 1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat
Rue des Fontaines 31A, 1058 Villars-Tiercelin
021 903 40 32 I sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy
Sus-le-Crêt 9, 1059 Peney-le-Jorat
079 652 21 57 I jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en page
Tatjana Minisini

Imprimeur
Imprimoffset Bordin SA, Assens